

DÉCRYPTAGE

PAR JOËL PLANTET

Malaise persistant à l'ASE 92

Médiatisé par la presse sociale et par *Le Parisien*, le constat d'une dégradation des conditions de travail des professionnels de la Protection de l'enfance des Hauts-de-Seine avait été établi l'an dernier. Quid aujourd'hui ?

Les personnels de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de la Cité de l'enfance du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine) avaient clairement prévenu en juin dernier. Tout travail éducatif était devenu impossible dans un climat d'insécurité aigu et de dégradation des conditions de travail, celle-ci étant principalement caractérisée par le nombre croissant d'admissions de jeunes en souffrance psychiatrique. Arrêts maladie et départs s'y succédaient (1). Qu'en est-il aujourd'hui ?

Même si la violence connaît des accalmies dans l'établissement, la situation reste tendue : une éducatrice s'est encore fait gravement frapper le 24 décembre dernier, et les violences entre enfants, y compris sexuelles, persistent. La situation de sureffectif perdure. Mais les éducateurs que nous rencontrons – restant anonymes car tenus au devoir de réserve – ont relancé le 19 février leur pétition, lettre ouverte aux élus (nationaux et locaux) qui, d'un bon millier de signatures en juin dernier, en réunit aujourd'hui environ 3 600, dont certaines connues (Joseph Rouzel, Maurice Berger, Pierre Verdier ou Ibtissam Bouchaara...). En effet, depuis près de dix mois maintenant, aucun destinataire n'a donné réponse. Une grève de plusieurs jours avait eu lieu. Certes, une réunion s'était tenue fin juin à l'initiative du conseil départemental « pour vous entendre », mais en l'absence des membres du collectif, qui avaient demandé un report et un ordre du jour.

Avec l'appui de deux syndicats actifs – la CGT et le récent SUD, né en fin d'été dernier –, une première réunion de coordination des services sociaux du département a eu lieu le 29 janvier. Réunissant 78 participants de trois secteurs – espaces départementaux d'actions sociales (EDAS), PMI et ASE –, des groupes de travail (sur les métiers et sur le secret professionnel) se sont constitués. Une prochaine rencontre aura lieu le 9 avril. Pour l'heure, de départementale, cette démarche pourrait, à l'avenir, devenir francilienne.



De même, en novembre dernier, des membres du collectif sont allés tracter devant France télévisions, en pensant service public et, pourquoi pas, intéresser... Élise Lucet et son service d'investigation. En outre, dix propositions ont été émises, touchant le renforcement et la pluralité des dispositifs, les garanties d'un dispositif de soins dans l'institution, les moyens en personnels et leur formation, et l'adaptation des locaux à la population accueillie. Sollicitée par courriel, puis via son service de presse, Madame Clair, Directrice générale adjointe en charge du Pôle Solidarités au conseil départemental, ne nous a pas répondu, en dépit de son engagement à le faire.

D'autres inquiétudes sont signalées, concernant également l'ASE. Il est question de regroupement de services en pôles, de suppression des cellules de recueil d'informations préoccupantes (CRIP) locales au profit d'une seule cellule départementale, de non-remplacement de psychologues au profit de vacataires, de visites médiatisées que les travailleurs sociaux ASE devraient désormais déléguer à des associations, bref de démantèlement.

Malgré quelques soutiens (dont celui du Front de gauche) au conseil départemental, le collectif déplore les difficultés de mobilisation, d'ailleurs tangibles dans les dernières manifestations de travailleurs sociaux. Mais la désespérance du secteur pourrait bien se muer un jour prochain en élargissement des mouvements de protestation. ●

collectifase92.jimdo.com

(1) www.lien-social.com, 14 juin.